

COMITE DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE



Bulletin de liaison n° 5 du Comité de Sauvegarde du Vieux-Grenoble

éditorial du président

Chers amis,

Notre Assemblée Générale, tenue au mois d'Avril, m'a donné l'occasion de faire le point avec vous sur les divers problèmes que pose actuellement la protection du Vieux Grenoble et dont notre Comité doit, par vocation, s'occuper activement. Deux questions surtout revêtent un caractère d'urgence dont vous êtes très conscients, ainsi que l'ont prouvé vos interventions : l'application de l'Arrêté Municipal réglementant les travaux extérieurs sur les immeubles compris dans un périmètre défini, et l'avenir de l'ilôt des Trois Dauphins.

L'Arrêté Municipal a pour but essentiel d'empêcher les réfections anarchiques des boutiques et la floraison des devantures de mauvais

goût, ou tout au moins en complet désaccord de style avec l'ambiance générale des quartiers anciens. Force est de constater que ce texte, voté à notre demande par le Conseil Municipal il y a plusieurs années, est resté, à peu de chose près, lettre morte. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les rues et de voir les réalisations, aussi clinquantes qu'innombrables, dont les magasins "Capsule" et "Jacky" donnent des exemples parmi les plus agressifs et les plus regrettables que l'on puisse trouver. Le style des décorateurs se plait actuellement à l'emploi de tôles d'aluminium découpées d'ouvertures aux formes les plus bâtardes, sacrifiant même parfois, par snobisme, à la mode des vieilles

Suite page 2

pierres apparentes, bien incongrues dans un tel voisinage.

Le Directeur des Bâtiments de France, chargé d'examiner les projets et d'accorder ou de refuser les permis de construire les façades, déjà débordé par une tâche écrasante à travers tout le département, ne peut vérifier et contrôler toutes les transformations qui s'opèrent continuellement dans la ville ancienne : comme il est, d'autre part, le seul arbitre, ses décisions sont l'objet de contestations parfois virulentes. Il ne peut enfin empêcher de force un commerçant qui brave ses interdictions. C'est pourquoi, en plein accord avec Monsieur Girard, j'avais suggéré il y a un an à la Municipalité de créer une commission mixte réunissant des représentants des catégories intéressées ou compétentes pour examiner les demandes et leur donner la suite convenable avec une autorité plus grande et aussi, du fait de la pluralité, une meilleure garantie d'impartialité pour les demandeurs. En Janvier 1973, lors de la remise du Prix des Trois Roses, qu'il nous fait très régulièrement l'honneur de présider, Monsieur Duboud, Maire de Grenoble, donna son plein accord pour qu'un tel organisme soit créé.

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Malgré visites, lettres et tentatives de communications téléphoniques, ce n'est qu'au mois d'Août que je viens d'obtenir des précisions concrètes qui semblent annoncer enfin le stade de l'exécution. Sachant la surcharge qui pèse sur nos édiles en ces périodes électorales, je m'explique ce retard, mais je le regrette aussi car les mauvais exemples poussent durant chaque délai supplémentaire comme mauvaise herbe après la pluie et ont une force d'attraction incroyable : plus ils sont laids et plus ils sont le modèle

dont rêvent beaucoup, qui seraient bien fâchés et ne comprendraient pas qu'on les empêchât de commettre à leur tour ce que d'autres ont fait en toute liberté.

Je ne voudrais tout de même pas que l'irritation profonde qui m'anime devant certains étalages de hideur me rende injuste, et je me dois de rappeler qu'il y a heureusement des commerçants compréhensifs et des décorateurs de bon goût. Si le prix des Trois Roses distribués chaque année ne supprime pas les épines, ils témoignent aussi d'une floraison tout à fait bienvenue de vitrines harmonieusement mises en valeur, sans clinquant ni snobisme, mais, je l'espère vivement, très attrayantes quand même pour la clientèle. Vous en avez déjà certainement jugé par vous mêmes.

Monsieur Verlhac, Adjoint à l'urbanisme, m'a enfin donné son plein accord pour que soit constitué un groupe chargé d'examiner les projets d'aménagements de façades dans le secteur sauvegardé de Grenoble. Son intention est même d'élargir la composition et la compétence de cette commission. Outre la ville et le Comité de Sauvegarde, il y souhaite la présence de l'Agence d'Urbanisme, de la Chambre de Commerce, de l'Union Commerciale d'un ou deux architectes intéressés par les restaurations. Un tel accroissement risque évidemment de rendre les discussions plus difficiles et notre Comité s'y trouvera très minoritaire. Toutefois il n'y sera pas le seul à défendre la sauvegarde des quartiers anciens et les verdicts rendus pas un aréopage si éclectique ne pourront guère être contestés. Monsieur Jean Verlhac ajoute que cette commission devrait fonctionner dès Septembre. Je le souhaite aussi et peut-être, quand vous me lirez, aurons nous déjà donné un avis sur trois problèmes de façades dont je vous reparlerai.

L'affaire des Trois Dauphins nous préoccupe tous. Aux dernières nouvelles, la vente devait avoir lieu en Septembre. Le projet conçu par l'architecte Courtois sera soumis aux discussions dans le courant de l'automne. Monsieur Verlhac pense que la commission dont je viens de vous entretenir serait tout à fait habilitée à porter un jugement. Pour l'instant donc l'affaire se traite sur la base de la destruction de tout ce qui existe dans l'îlot, y compris la façade sur la rue Félix Poulat. La Municipalité y voit notamment l'intérêt d'élargir la rue Saint François, de laisser la rue Félix Poulat aux piétons et de remodeler le schéma de circulation dans le centre de la ville.

Toutes les propositions que nous avons faites pour conserver la façade ont été jugées inacceptables. Elles sont à vrai dire forcément plus difficiles et plus coûteuses que la simple destruction, et, à supposer que la ville eût fait du maintien de la façade une condition absolue, les promoteurs auraient très proba-

blement abandonné leur entreprise. Il restera donc, à moins de manifestations populaires d'une grande ampleur qui entraveraient les travaux, à être très attentif au projet de nouvelle façade. La dernière hypothèse, celle d'un échec des tractations actuelles qui remettrait tout en question, porte, je le sais, les espoirs de certains...

Je terminerai ce mot par un nouvel appel à tous pour participer à la sauvegarde de notre ville en nous alertant à chaque occasion pour nous permettre d'agir à temps. Le Comité de Sauvegarde n'est pas l'affaire du seul bureau, mais une société unie par le même goût raisonné pour des choses anciennes, par la conviction que le passé a son rôle à jouer dans notre vie contemporaine ; l'atmosphère d'urbanité amicale qui donne tant de plaisir à vous retrouver lors de nos sorties doit se prolonger par une vigilance active de tous, qui seule donnera son maximum d'efficacité à notre action.

Robert BORNECQUE



Le Directeur de la Publication : R. BORNECQUE

*Réalisation : Imprimerie Artisanale de Presse
3, rue Elie Vernet, GRENOBLE*

Dépôt légal : 3ème Trimestre 1973

COMPTE — RENDU

Sortie du 16 Juin 1973 : Saint Chef et La Tour du Pin

La région qui environne La Tour du Pin est une des plus pittoresques du Dauphiné. De modestes collines, des vallons boisés forment un paysage mesuré, riant et varié, que rehaussent de nombreux châteaux dont les hautes tours se signalent parfois de fort loin. L'un des plus pittoresques porte le nom original de Chapeau-cornu ! C'est aussi le lieu où l'on peut rencontrer les plus beaux manoirs dauphinois, simples bâtiments rectangulaires, aux volumineuses pierres d'angle, coiffés d'un immense toit à quatre pans, très aigu, couvert de tuiles en plaquettes d'un rose bruni aux nuances délicates. Un terre-plein ombragé de quelques gros frênes leur sert de socle et les soulève légèrement au dessus des petites plaines agrestes qu'ils contemplent. Tout un art de vivre, calme et méditatif, se dessine avec précision à ce spectacle.

SAINT - CHEF

L'un de ces vallons, des plus petits, abrite le village de Saint-Chef, que son abbaye a rendu célèbre. Il est difficile de dire si le nom vient d'un reliquaire en forme de tête, un "chef", ou s'il résulte d'une déformation du vocable de Saint-Theudère (=Saint-Chier =Saint-Chief). L'histoire orageuse de cette communauté monastique mérite d'être évoquée avant d'aborder l'examen de l'église abbatiale, seul bâtiment conservé.

Historique :

Saint-Theudère, né à Arcisse, à une lieue à peine de Saint-Chef, fut moine à Saint Honorat de Lérins avant de revenir vivre en solitaire à Vienne. Son renom de sainteté attira vite autour de lui des disciples

qu'il distribua en petits monastères. Un d'entre eux, installé au " Val Rupianum " prospéra : Saint-Theudère y mourut le 25 octobre 525 et ses reliques y furent l'objet d'un culte. Le Haut Moyen Age fut, pour Saint-Chef comme pour tant d'autres, une alternance de pillages, de destructions et de relèvements. Au XI^{ème} siècle, les archevêques de Vienne, Thibaut et Léger, restaurèrent l'abbaye qui suivait depuis 891 la règle bénédictine. Après une période florissante, les questions temporelles préoccupèrent outre mesure les moines, l'abbaye fut le théâtre de désordres et le pape Jean XXII remplaçant les moines par des chanoines, unit l'abbaye à l'archevêché de Vienne.

Le Baron des Adrets en 1562, un incendie en 1705 apportèrent encore leur lot de destructions. En 1774 enfin, les derniers chanoines, se trouvant bien isolés, se fondirent avec les moines de Saint André le Bas à Vienne, l'église de Saint Chef devenant simplement paroissiale. Le XIX^{ème} siècle passa avec les destructions qui ne lui sont que trop habituelles : tous les bâtiments conventuels disparurent, mais l'église conservée fut finalement restaurée. En 1884 on découvrit les fresques, dont la mise à jour et les mauvaises conditions de situation (côté Nord de l'église humide et froid) hâtèrent la dégradation. Une restauration très complète à partir de 1960 a porté le meilleur remède possible à ces inconvénients.

Etude archéologique

Le plan dessine une croix latine, et même presque un tau grec. La nef et les bas-côtés viennent buter sur un vaste transept débordant auquel

Suite de la page 4

se greffent quatre absidioles prises dans l'épaisseur du mur et l'abside principale, sans l'intermédiaire d'une travée de chœur. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail des problèmes posés par cette église. Le plafond de bois de forme bâtarde, réfection du XVIIIème siècle, repose sur des murs nus dans lesquels on voit quelques trous de poteaux dont l'utilité acoustique ou constructive n'apparaît pas clairement. Les grandes arcades qui ouvrent sur les bas-côtés s'appuient sur des piles dont le fût prismatique est sans doute le résultat d'une reprise qui pourrait se placer au XVème siècle.

Les parties orientales sont d'une grande richesse d'effet, l'espace y est habilement articulé et l'ornementation soignée. De part et d'autre, ce sont d'abord les petites absidioles qui creusent d'une ombre douce le mur oriental du transept ; au centre, la grande conque de l'abside principale est garnie de fenêtres à colonnettes, tandis que l'arc d'entrée retombe sur une ordonnance de colonnes surmontées de pilastres cannelés (ce qui est très viennois). Couronnant le tout, le mur qui domine l'arc triomphal est percé d'une série de baies dont la principale dessine une croix comme à l'église de Marnans. Enfin, sur toute sa longueur, le transept est cloisonné en cinq compartiments par des murs diaphragmes. Ils sont percés d'arcades au rez de chaussée, lequel forme donc un volume d'un seul tenant. Au dessus, des séries de baies triples se correspondent, certaines étant actuellement occultées. Cette heureuse disposition, qui crée, dès que l'on se déplace, des perspectives changeantes et qui approfondit l'espace architectural, fait évidemment penser aux pratiques auvergnates. Les deux travées extrêmes sont, de plus, divisées verticalement puisque le rez de chaussée est voûté et que

les baies du premier étage correspondent à des chapelles, celle Nord contenant les fameuses fresques.

L'extérieur de l'abbatiale est également intéressant. Le portail flamboyant (voyez les accolades et, dans les archivoltes, les feuillages secs et piquants, sculptés par un virtuose et détachés de leur fond) se plaque sur une façade romane ornée au centre d'une grande fenêtre dont le type (claveaux polychromes) rappelle encore le Velay et l'Auvergne. Le volume général de la nef, malgré la nudité aride des murs, est rendu attrayant par l'énorme toit, oeuvre des charpentiers du XVIIIème siècle, dont les dimensions ont l'ampleur nécessaire pour coiffer les hautes parois verticales. Deux clochers étaient sans doute prévus sur les travées extrêmes du transept : celui du Sud seul a été élevé, encoré le dernier étage n'est-il qu'un beffroi de bois. Le chevet, dégagé par le creusement d'une fosse périphérique au XIXème siècle, se présente comme un front vigoureux sur la rectitude duquel font saillie l'abside principale et, très légèrement, les souches des clochers. Les arc-boutants sont des renforts modernes très nécessaires.

Les fresques

Comme beaucoup d'églises romanes, l'abbatiale de Saint-Chef était ornée de peintures. Quelques unes subsistent à la chapelle du rez de chaussée du bras Nord du transept, mais l'ensemble le plus remarquable est conservé dans la chapelle haute ou chapelle des anges, à laquelle on parvient par un escalier à vis qui aurait conduit au deuxième clocher si on l'avait construit. Cette petite salle carrée, couverte d'une coupole à quatre pans (ou voûte en "arc de

cloître") et précédée d'une minuscule absidiole plonge le visiteur dans une atmosphère étrange et comme irréelle. Les voûtes et les murs sont en effet couverts de peintures dont la dégradation a été arrêtée par les travaux de restauration effectués récemment sous la direction de Monsieur Girard, architecte des Bâtiments de France.

La composition est très simple et logique : l'abside présente le Christ en gloire surmontant les trois archanges Michel, Gabriel et Raphaël accompagnés de Saint Georges. La nef expose une vision de la Gloire céleste : le Christ du sommet est entouré, sur les pans de la coupole, par la Vierge et le chœur des anges, et, sur les murs, par les prophètes, les apôtres, les martyrs et les évangélistes. La Jérusalem céleste, dominée par l'Agneau, accueille les élus. Sans m'attarder aux questions de techniques et de datations (sans doute la fin du XI^{ème} siècle), je voudrais seulement souligner les caractères typiquement romans de cet art. Il est admirablement adapté au cadre : la composition, bien hiérarchisée, utilise les divers emplacements selon leur importance respective, avec beaucoup de souplesse (les arêtes de la voûte ne sont pas soulignées par des bandeaux peints). Les figures sont éloignées de tout réalisme, leurs proportions s'adaptent à celles de la paroi sans chercher à respecter les mesures humaines, ni la perspective (voyez la Jérusalem céleste). Le graphisme est élégant, l'artiste a su tirer des effets décoratifs des courbes des plis, des mouvements d'ailes. La couleur était certainement plus vive et plus variée : aujourd'hui les nuances ont parfois cessé d'être perceptibles, les tons ocres et bruns dominant sur le fond vert sombre.

Il est vraiment heureux qu'on ait sauvé d'une destruction progressive un ensemble si rare et tellement significatif.

LA TOUR DU PIN.

Le Triptyque.

Notre promenade se poursuit à La Tour du Pin où nous sommes d'abord allé admirer le triptyque. Ce beau retable de bois à trois panneaux peints est l'offrande reconnaissante d'un peintre allemand, revenant d'Italie, soigné à l'hôpital du lieu au XVI^{ème} siècle. L'analyse aux infra-rouges a révélé le monogramme de Georges Penez (1.500 - 1.550), modeste disciple de Dürer. Parmi les nombreuses scènes représentées sur les différents volets, retenons surtout la montée du Christ au calvaire, la descente de croix et une flagellation de Saint Jérôme. Il est amusant de reconnaître dans les paysages qui servent de décor les horizons que l'on découvre de La Tour du Pin et que l'artiste avait certainement notés, lors de ses promenades de convalescent, dans des croquis aigus rehaussés d'aquarelle, semblables à ceux que nous possédons de Dürer.

Quant à sa peinture, elle est un mélange curieux de style allemand et de pratiques italiennes. Il est facile de noter certains détails classiques, des anatomies d'une beauté parfaite, de nobles drapés, une certaine suavité, qui renvoient à l'Italie, notamment à Perugin. Et, dans le même temps, des visages burinés et grimaçants, des plis cassés et compliqués, des détails de costume nous ramènent à une ambiance germanique. Les couleurs, admirablement nettoyées, sont belles et contribuent au charme très vif d'une oeuvre que l'on retrouve toujours avec plaisir. L'éclairage bien étudié permet d'en jouir parfaitement. *Suite page 7*



Suite de la page 6

La Maison des Dauphins.

En descendant de cette église si bien située au dessus de la ville et qui constitue un pastiche gothique finalement très supportable (vers 1880), on tombe sur un bâtiment presque contemporain du tryptique : la maison dite des Dauphins. La date de 1504 qu'on lui attribue ne me paraît valable que pour les parties les plus anciennes (les traces de baies dans la maçonnerie, à droite, attestent plusieurs campagnes). Elle ne peut s'appliquer à la composition d'ensemble de la façade encadrée par deux colonnes qui portent un entablement allongé entre le rez de chaussée et le premier étage. La porte s'encadre de deux colonnes doriques et d'un fronton, les fenê-

tres supérieures ont également un fronton : tout cela dénote plutôt la fin du règne de François 1er. Le style en est bien plus tardif que celui de la porte de l'Hôtel Dupré Latour à Valence et dont la date est connue : 1522. Les oeils de boeuf du grenier pourraient bien ne dater que du XVIIème siècle. Un grand toit dauphinois à quatre pans couronne l'édifice, dont la cour inaccessible actuellement est pittoresquement agencée (escaliers, balustrades, etc).

Dans un état déplorable aujourd'hui, cette maison vient d'être acquise, dit-on, par un antiquaire parisien et l'on espère une restauration qui pourrait transformer ce logis délabré en un fort beau manoir.

Robert BORNECQUE

Vous trouverez la " Bibliographie " correspondante en page 8

SAINTE-CHEF : Sur l'ensemble de l'église, voir l'article de R. OURSEL. dans le Bulletin Monumental Tome CXX, 1962. 1 (pages 49 à 70, plan et fig.)

Sur les fresques : article de Paul DESCHAMPS, également dans le Bulletin Monumental, 1953- IV, p. 391, 92
 Récente mise au point par R. CIRARD, Architecte des Bâtiments de France, dans les Cahiers de l'Alpe, Numé- ro 57, 1972 - pages 75 - 78.

LA TOUR DU PIN : Docteur André DENIER : La Tour du Pin. terre des Dauphins. Bourgoin 1966 - 178 p. figures - planches.

De l'intérêt des modestes détails

" Nul n'a le droit de se désintéresser du passé de la ville dans laquelle il est né. Ne pas s'en préoccuper ressemblerait à l'attitude de celui qui refuse d'avoir une mémoire. Or, n'oublions pas que nous ne sommes qu'une étape dans le déroulement des événements : il n'y a pas si longtemps que le passé était vécu comme présent par nos ancêtres..."

" Pour cela :

1 / Recenser les éléments d'intérêt dans la ville, autres que ceux déjà inscrits ou classés (les monuments classés ne sont que les éléments essentiels). Cette liste concernera, par exemple, les tours et tourelles, portes en pierre sculptée, fenêtres a meneaux, etc...

2 / Prendre contact avec les propriétaires par une lettre qui les remercie d'avoir conservé jusqu'à nos jours telle ou telle partie de maison ; les informer que la ville d'aujourd'hui et de demain n'est pas indifférente au devenir de cet élément qui constitue une fraction de son cachet.

Les informer des conditions de l'aide que pourra apporter le conseil municipal en faveur de la sauvegarde de cet élément. "

Ce paragraphe est dû au Docteur Gabriel Barrière, maire d'Etampes, mais il pourrait servir d'exemple aux grenoblois, et le Comité est tout prêt à écrire un certain nombre

de lettres aux propriétaires des maisons dans les Quartiers Anciens.

Madame Thévoux-Chabuel, qui doit représenter le Comité, le 27 octobre, au Congrès de Dijon (Association Nationale pour la Défense des Villes d'Art) nous rapportera certainement d'autres idées ; la sauvegarde doit être active.

Le Maire d'Etampes nous dit encore :

" Il est grand temps de prendre des dispositions pour contrôler la disparition quotidienne et désinvolte d'une foule d'objets d'intérêt moyen, qui pourraient être conservés sans peine, voire mis en valeur de façon simple pour notre profit et celui de nos descendants... Malheureusement, il n'en est pas encore tout à fait de même dans la rue : vieilles demeures remplacées par d'autres plus solides et confortables, massacre d'éléments décoratifs et architecturaux qui détiennent "le charme du passé" Par notre négligence coupable, nous privons les générations futures de la joie que nous avons nous-mêmes..."

Tel est bien notre avis, et c'est pourquoi nous bataillons pour les petites portes et les grands monuments : La Tour de l'Île, La Poudrière, etc...

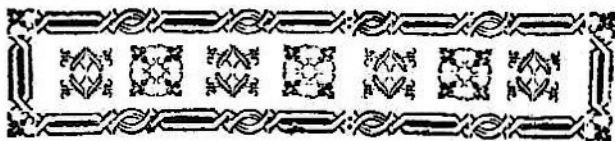
M. - H. FOIX

L'histoire du Château de Quaix, objet de notre visite en Juin, paraîtra dans le prochain Bulletin.

DOCUMENT :



L' église Saint DIDIER de VOREPPE, d'après un dessin de Jacottet en 1827. C'est l'église qui se trouve au dessus du village de Voreppe, au milieu du cimetière. Ce document montre que si la restauration intervenue depuis a privé l'édifice de son pittoresque entourage, elle n'a du moins pas altéré la composition du clocher. Mais le toit n'a plus ses tuiles creuses et ses versants très aplatis.



Les Frères PARIS

“ Ils étaient fils d'un hôtelier qui tenait un cabaret au pied des Alpes, qui était seul et sans village, ni hameau, dont l'enseigne était : “ A la montagne ” ; ses fils lui servaient et aux passants de garçons de cabaret, pensaient les chevaux et servaient dans les chambres, tous quatre fort grands et bien faits. ”

C'est en ces termes que Saint-Simon nous décrit les débuts des frères Paris. Une fois de plus, défions-nous du grand mémorialiste. La maison des Paris n'était pas perdue dans la campagne, mais située en plein bourg de Moirans. L'enseigne ne comportait pas l'inscription “ A la montagne ” mais “ Au grand Saint François ”. Les quatre frères ne purent guère servir ensemble à l'auberge, car ils étaient séparés par de fortes différences d'âge. L'ainé, Antoine, dit le Grand Paris, naquit en 1668, le second, Claude, en 1670. Son surnom, Paris la Montagne, venait du nom de famille de sa mère. Les deux autres frères étaient beaucoup plus jeunes. Joseph, alias Paris-Duverney, naquit en 1684, et Jean, dit Paris de Monmartel, en 1690.

Cette même année 1690, la famille Paris eut l'occasion de se lancer dans un fructueux négoce, les fournitures aux armées. Louis XIV, en guerre avec le Duc de Savoie, se préoccupait de ravitailler les troupes qui assiégeaient Montmélian. Malgré leur extrême jeunes-

se, les deux frères aînés y réussirent parfaitement. Lors de la guerre suivante, celle de la Succession d'Espagne, le Roi leur confia le ravitaillement des armées du Nord et de l'Est. Tous deux devinrent de grands personnages, Antoine, directeur général des vivres à l'armée de Flandre, puis receveur général du Dauphiné ; Claude, trésorier général de l'Extraordinaire des guerres. La guerre dura si longtemps que les deux plus jeunes purent eux aussi s'occuper des fournitures aux armées.

Au début du règne de Louis XV, les Paris furent chargés de reviser les titres des créanciers de l'Etat. Mais bientôt une lutte acharnée s'engagea entre eux et le fameux financier Law. Momentanément disgraciés, ils s'exilèrent en Dauphiné. C'est alors qu'ils embellirent la maison de Moirans, qui est restée à peu près telle quelle. Le rez-de-chaussée de l'auberge, bas de plafond, fut conservé. Au dessus s'éleva l'étage noble, avec le grand salon, qui fut pendant longtemps décoré des portraits des quatre frères. En face de l'immeuble, une grille monumentale donne accès à un jardin à la française, avec une pièce d'eau.

Lors de l'écroulement du système de Law, les Paris prirent leur revanche. Ils furent chargés de la liquidation, opération gigantesque. Ils parvinrent au comble de la faveur sous le ministère du Duc de Bourbon (1723 - 1726). Paris-Duverney,

secrétaire des commandements du duc, fut l'inspirateur de sa politique financière. De cette époque date la création de la Bourse de Paris (1724). A la chute du ministre, les Paris connurent à nouveau la disgrâce. Désormais, les deux aînés, retirés sur leurs terres, l'un en Lorraine, l'autre en Dauphiné, ne jouèrent plus un rôle important. Quant aux plus jeunes, ils revinrent assez rapidement aux affaires. Rentré à Paris en 1733, Paris-Duverney fut nommé directeur des vivres et contrôleur général de l'Extraordinaire des guerres. Paris de Monmartel fut rétabli dans sa charge de garde du Trésor Royal.

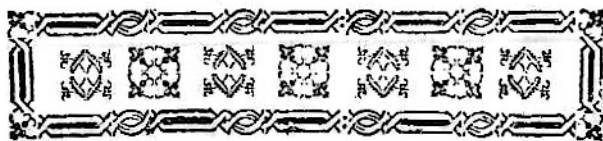
Après la disparition du cardinal Fleury en 1743, ils exercèrent une grande influence à la Cour, surtout au temps de Madame de Pompadour.

On leur offrit des postes de ministres, mais ils refusèrent. Comme le disait le Maréchal de Saxe : " *Ce sont deux personnages qui ne veulent pas paraître et qui dans le fond sont fort considérables dans ce pays ci, parce qu'ils font mouvoir toute la machine. Ce sont mes amis intimes de tous les temps et ce sont les plus honnêtes gens du monde et les meilleurs citoyens.* "

Paris de Monmartel resta banquier de la Cour jusqu'en 1762 et mourut en 1766.

Paris-Duverney, à qui l'on doit la création de l'Ecole Militaire, en garda l'intendance et l'inspection, jusqu'à son décès en 1770.

Acquise depuis plusieurs années par la municipalité de Moirans, la maison des frères Paris ne conserve pas de mobilier ancien.



ACCUEIL à MOIRANS, par M. BARRAN, Maire.

IV.

Moirans a gardé des vestiges du temps où elle fut sur la voie romaine Vienne-Grenoble. Si l'on a construit une nouvelle église, l'ancienne ne nous a livré que sa façade romane. Pourtant, elle conserve, à l'intérieur, sur l'un des piliers romans un autel votif encastré. La famille de Vergeron, qui commandait la véhérie, avait une chapelle dans cette église, où une arcade armoriée témoigne de leur survivance. Ils avaient aussi une chapelle du plus pur style XVème, dans le château près de la Morge.

Sur les restes du rempart romain on peut voir une tour "dite romaine", mais qui serait plutôt les restes de la véhérie "les mesures d'une

forteresse et d'une tour y attenant."

En tout cas, Mr Barran nous a accueillis dans une "salle des fêtes", circulaire, proche de cette tour, et où l'on pût entendre le Professeur Lapyere, membre de notre Conseil d'Administration, et professeur d'Histoire à l'Université de Grenoble, nous parler des Frères Paris, dont nous avons pu voir la maison et les vestiges d'un très beau parc, réputé comme un lieu dessiné par Le Nôtre.

Moirans n'est pas une petite ville qui se meurt ; elle est active, autant par ses petites industries locales, que par le nombre de travailleurs qui sont employés à Grenoble et dans les environs plus proches.

Le Comité envisage de faire la visite des églises de Varcès, Vif et Gennevay de Vif, le Samedi 13 Octobre.

En Novembre : la visite du château de Sassenage, son église, ses pierres.

Dans le courant de l'hiver, nous espérons refaire la visite des maisons de la rue Voltaire, y annexant, si possible, la visite du Lycée Stendhal, dont on n'a vu que l'Horloge Astronomique cette année. Mais il y a des parties anciennes de cet ancien Collège des Jésuites, qui ont leur intérêt, notamment d'avoir abrité la première "Bibliothèque Publique".

Les mois les plus froids seront animés par des conférences avec projections.

Mais le Comité est surtout désireux de continuer, activement, son travail de sauvegarde, et, pour cela,

il voudrait reconstituer une équipe de volontaires pour le nettoyage et la restauration des portes anciennes, campagne pour laquelle il lutte depuis deux ans, mais où l'on n'a pas beaucoup progressé. Il faudrait reconstituer une équipe, tel ce groupe intitulé "Comité d'Action", et qui a si bien œuvré à l'Abbaye des Moines et au Cloître Notre-Dame.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés : aux jeunes, pour le travail manuel, aux responsables, comme chefs d'équipe, et à l'aide de personnes pouvant nous accompagner dans le délicat travail de convaincre les co-propriétaires.

Venez nous voir à la Permanence, le mardi de 17 à 19 heures, ou téléphonez à Mme Thévoux-Chabuel : 42.41.21 ou à Mme Foix : 44.37.33

M.-H. FOIX

Les activités de notre Association, l'édition du Bulletin que vous lisez exigent des ressources financières.

Etes-vous à jour de votre cotisation ?
Se mettre en règle est une affaire de loyauté.

Adhérents ordinaires : 10 Francs

Etudiants : 5 Francs

C.C.P. Lyon 3637 42

Comité de Sauvegarde

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL ET DE LA PERMANENCE :
THEATRE MUNICIPAL, Rue Hector Berlioz, GRENOBLE.